



DIVISION DE STRASBOURG

Strasbourg, le 9 août 2021

N° Réf : CODEP-STR-2021-037949

Monsieur le directeur du centre nucléaire de
production d'électricité de Cattenom
BP n°41
57570 CATTENOM

Objet : Contrôle des installations nucléaires de base
CNPE de Cattenom
Inspection des 11 mai et 25 mai 2021
Thème : Epreuve hydraulique du circuit primaire principal

Monsieur le directeur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) concernant le contrôle des installations nucléaires de base, une inspection a eu lieu les 11 et 25 mai 2021 au centre nucléaire de production d'électricité de Cattenom sur le thème « Epreuve hydraulique du circuit primaire principal (CPP) » dans le cadre de l'arrêt pour visite décennale du réacteur n°3.

Je vous communique ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui résultent des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs.

Synthèse de l'inspection

L'inspection des 11 et 25 mai 2021 portait sur le thème de la réalisation de l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal de Cattenom 3 au titre de l'arrêté ministériel du 10 novembre 1999 relatif à la surveillance de l'exploitation du circuit principal et des circuits secondaires principaux des réacteurs nucléaires à eau sous pression, notamment le I de son article 15.

L'organisation mise en place et les documents préalablement transmis par le site ont permis un déroulement satisfaisant de l'opération de requalification du circuit notamment lors de l'épreuve hydraulique du 25 mai 2021 au cours de laquelle six inspecteurs de l'ASN ont réalisé simultanément une inspection de l'ensemble des matériels composant le circuit alors que la pression d'eau à l'intérieur de celui-ci était portée à 206 bars.

L'épreuve hydraulique ainsi que les résultats de la visite complète du CPP ont été jugés satisfaisants par l'ASN. Le procès-verbal de requalification du circuit primaire principal a été établi le 13 juillet suite à la réception des derniers documents attestant de la conformité de l'appareil.

Déroulement des inspections

La visite du 11 mai 2021 avait pour objet de contrôler les installations en préalable à l'épreuve hydraulique afin de s'assurer :

- de la propreté des installations ainsi que la présence d'échafaudage nécessaire à un examen visuel au plus près des circuits,
- de la conformité du décalorifugeage des circuits,
- de la conformité de certains numéros d'identification des soudures,
- de la présence du manomètre (PV d'étalonnage),
- de la conformité de la dépose des clapets,
- de la bonne préparation du déroulement de l'épreuve hydraulique, notamment de la mise à disposition de moyens de communications adéquats (liaison avec la salle de commande et entre équipes).

La visite du 25 mai 2021 avait pour objectif le contrôle des équipements lors de la mise en épreuve à une pression de 206 bars :

- la conformité du dispositif de mesure de pression et de protection contre les surpressions,
- les résultats satisfaisants de l'écoute acoustique,
- la dépose des battants des clapets 3RCP221VP et 3RCVP278VP suite à la modification de la limite d'épreuve,

L'ensemble des points précédents étant satisfaisants les inspecteurs ont pu réaliser les contrôles dans le cadre de l'épreuve hydraulique.

A. Demandes d'actions correctives

Pas de demande d'action corrective.

B. Compléments d'information

Pas de demande de complément d'information.

C. Observations

C.1 : Les inspecteurs ont effectué les constats suivants :

- présence de traces noires sur le couvercle de cuve. Ce constat a déjà été fait lors de la deuxième visite décennale en 2010 et provenait d'un nettoyage de trace de bore avec le procédé « carboglass ». L'indication de ces traces auraient dû figurer dans le dossier préalable à l'épreuve hydraulique,
- trace d'huile sous la GMPP de la boucle 2,
- trace de bore sec sous la vanne 3RCV120VP sans coulure récente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'adjoint au chef de la division de Strasbourg

Signé par

Vincent BLANCHARD

